



CHARTRE DE PARRAINAGE DE L'ONG ADEN

Le parrainage est un acte citoyen de solidarité qui permet d'accompagner dans la durée l'action d'ADEN en faveur des enfants.

LE PARRAINAGE PEUT ETRE INDIVIDUEL. Il permet dans ce cas la création d'une relation privilégiée avec l'enfant retenu, en l'accompagnant dans sa scolarité, son éducation ou ses loisirs. Le parrain sera régulièrement informé des bulletins scolaires et des activités de l'enfant à « LA MAISON ADEN ». Il pourra sensibiliser l'enfant s'il ya lieu sur l'importance de l'éducation, la nécessité de l'effort, le gout du travail etc. Il recevra dès la signature du bulletin de parrainage un dossier d'accueil comprenant la photo et la fiche de présentation de son/sa filleul(e).

Les parrains qui résidant sur place pourront s'ils le souhaitent contribuer à l'épanouissement socio affectif de l'enfant en le faisant participer à la vie de la famille du parrain(e) ou des parrain(e)s à certaines occasions.

Ceux qui résident à l'extérieur recevront en plus des bulletins scolaires toutes les informations (photos, dessins, courriers ...) de nature à créer une réelle proximité avec l'enfant parrainé. Ils pourront correspondre régulièrement avec leur(s) filleul(e)s.

LE PARRAINAGE PEUT ETRE COLLECTIF. Il permet dans ce cas de contribuer au financement des charges de « LA MAISON ADEN », notamment la scolarité des enfants, leur soin de santé, leur alimentation et l'entretien de leur cadre de vie etc.

QU'IL SOIT INDIVIDUEL OU COLLECTIF le parrain recevra deux fois par an le bulletin de liaison de « LA MAISON ADEN » qui lui donnera toutes les informations utiles sur la vie de ADEN, les actions et l'évolution de ses projets.

Il pourra visiter la « MAISON ADEN » en faisant la demande au moins 48 heures à l'avance. Lors des visites ou de l'accueil de l'enfant en famille il n'est pas autorisé au parrain de remettre directement aux enfants des dons en espèces.

Le parrain pourra sur demande recevoir un état récapitulatif de ses contributions. Des réunions de parrains seront organisées au cours de l'année afin de partager et de nous enrichir de nos expériences respectives pour améliorer l'encadrement et l'épanouissement socio affectif et éducatif des enfants.